



Objectifs

Être capable de manipuler des charges en préservant son intégrité physique
et d'aménager son poste de travail

Programme

Après une présentation du programme, du formateur
et des participants :

- Prévention du risque
- Place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Les principaux éléments de l'appareil locomoteur
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
- Amélioration des conditions de travail
- Les aides techniques à la manutention
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Exercices pratiques

Organisation



Méthodes pédagogiques

Démonstrations, mises en
situation, outils multimédias



Évaluation

Continue
QCU et phases applicatives



Apprenant

Participation active
Réponse en plénière au QCU
Participation aux phases
applicatives

Cadre légal



Réglementation

Art. R4541-8, R4541-5 et -6 du
Code du Travail



Intervenant

Formateur « Prévention des
risques ergonomiques »



Accessibilité

Accessible aux personnes en
situation de handicap



Modalité d'accès

A l'initiative de l'employeur ou
à la demande du salarié